

La Voix des Francs Catholiques



ROBERT LE PIEUX À L'OFFICE DANS LA CATHÉDRALE D'ORLÉANS.
Jean Fouquet, *Grandes Chroniques de France*, XV^e siècle, Paris,

Numéro 35

Janvier 2015

Gesta Dei per francos

ÉDITORIAL

Dans le n°33 de LVDF, nous avons fait paraître sous la plume d'Ernest Larisse, une étude critique de Mgr Williamson, qui par son attitude nous laisse dubitatif quant à ses intentions de vraiment résister à la secte conciliaire issue de Vatican II, qu'il persiste à reconnaître comme l'Église catholique. Ce numéro n'a pas plu à M. Bonnet de Viller, alias Adrien Loubier, qui dans son numéo de *Sous La Bannière*, consacre un article pour ridiculiser les arguments avancés. Pour sa réfutation Adrien Loubier s'attache à des arguments accessoires, disons à des éléments suspects qu'Ernest Larisse s'est permis d'avancer à cause de faits beaucoup plus graves, sur lesquels il ne dit mot. Ces éléments accessoires, qui pris en eux-mêmes en effet, ne sont pas suffisamment probants, mais venaient corroborer des faits établis.

Reprenons ces faits que nous exposons dans l'éditorial (nous renvoyons le lecteur au n°33 de LVDF pour une étude complète) :

1°) Mgr Williamson se fait défenseur de la validité des nouveaux rituels sacramentels institués par Paul VI, en particulier du nouveau rituel des sacres, alors que c'est par cet acte fondamental que les ennemis de l'Église comptent « tuer » l'Église, en coupant les canaux de la grâce à la source. Il est donc complice de cet acte destructeur, comme il n'y en a jamais eu dans l'histoire de l'Église. Rappelons que les anglicans ont déjà tenté ce genre d'opération sous Léon XIII, en essayant de lui faire reconnaître la validité de leurs rites. Heureusement l'étude du Cal Franzelin contribua fortement à convaincre Léon XIII de déclarer nuls et invalides les rituels anglicans, dans son encyclique *Apostolicae Curae*.

2°) Mgr Williamson maintient coûte que coûte la légitimité de l'église conciliaire, qu'il identifie avec l'Église catholique. Pour ce faire il démolit le dogme de l'infaillibilité en l'interprétant à sa manière contre l'interprétation donnée par tous les meilleurs auteurs approuvés par l'Église, que nous avons d'ailleurs réédités : Mgr de Ségur, Dom Guéranger, Mgr Fèvre, Joseph de Maistre, Mgr Gaume, Darras etc.

Sur ces deux faits capitaux le silence de M. Adrien Loubier est très lourd. Cela suffit à discréditer sa tentative de réfutation. Nous voyons en tout cas, à sa réaction, que le missile a atteint sa cible. Remercions-le aussi de la réclame qu'il nous a faite en parlant de notre revue qu'il

méprise depuis bien longtemps, ainsi que notre maison d'édition qui publie une réfutation des ses positions peu orthodoxes sur le Concordat de 1801¹.

Il y a vraiment beaucoup d'éléments qui laissent à désirer chez Mgr Williamson, sans parler de sa crédulité à des apparitions plus que douteuses non reconnues par l'Église. Ne recommandait-il pas aux familles catholiques dans un de ses n° *Kyrie Eleison*, de lire les multiples volumes de « révélation » de Maria Valtorta, et de les recommencer une fois terminés ; alors que les livres de Maria Valtorta ont été mis à l'index sous Pie XII, et qu'une simple analyse du texte montre des contradictions avec le texte de l'Évangile ? Ne se fie-t-il pas aussi à une « voyante » moderne, dont on a aucune garantie, pour interpréter de manière très personnelle le ralliement en cours de Mgr Fellay à l'église conciliaire ? Tout cela n'est pas très sérieux de la part d'un évêque qui veut reprendre le flambeau de la résistance traditionnelle contre le plan de destruction de l'Église par la judéo-maçonnerie, dont l'église conciliaire est un élément très actif.

Pour nous il y a deux critères pour faire partie aujourd'hui de la véritable opération de survie de l'Église : ne pas accepter la validité des nouveaux rituels sacramentaux de la réforme de Montini (Paul VI), ne pas identifier l'église de Vatican II comme l'Église catholique, mais la dénoncer comme une secte.

Rappelons à Mgr Williamson, les fermes propos de son propre évêque consécuteur Mgr Lefebvre :

« L'Église qui affirme de pareilles erreurs (liberté de conscience...) est à la fois schismatique et hérétique. CETTE SECTE CONCILIAIRE N'EST DONC PAS CATHOLIQUE. Dans la mesure où le Pape, les évêques, prêtres, fidèles adhèrent à cette nouvelle église ils se séparent de l'Église Catholique. » (Ecône, 29 / 6 / 1976).

Ou encore :

« D'autre part, s'il nous apparaît certain que la foi enseignée par l'Église pendant vingt siècles ne peut contenir d'erreur, NOUS AVONS BEAUCOUP MOINS L'ABSOLUE CERTITUDE QUE LE PAPE SOIT VRAIMENT PAPE. L'hérésie, le schisme, l'excommunication ipso facto, l'invalidité de l'élection sont des causes qui éventuellement **peuvent faire qu'un pape ne l'ait jamais été ou**

¹ *Le Concordat de 1801, étude critique de l'ouvrage d'Adrien Loubier* Démocratie Cléricale, par Joël Morin & Emmanuel Vicart, ESR, 215 p., 16 €

ne le soit plus. Dans ce cas, évidemment très exceptionnel, l'Église se trouverait dans une situation semblable à celle qu'elle connaît après le décès d'un souverain pontife.

"Car enfin un **problème grave** se pose à la conscience et à la foi de tous les catholiques depuis le début du pontificat de Paul VI.

"Comment un pape vrai successeur de Pierre, assuré de l'assistance de l'Esprit saint, peut-il présider à la destruction de l'Église, la plus profonde et la plus étendue de son histoire en l'espace de si peu de temps, ce qu'aucun hérésiarque n'a jamais réussi à faire ?

"A CETTE QUESTION IL FAUDRA BIEN RÉPONDRE UN JOUR » (le 2 août 1976)

Le temps a passé, des études sérieuses ont été faites¹, on peut largement répondre à cette question : après les destructions de Montini² (Paul VI) il y a eu l'abomination de Wojtyła³ (Jean-Paul II) avec ses *communicatio in sacris* à répétition, le rusé Ratzinger (Benoît XVI) pour endormir les traditionalistes avec de l'encens et du latin tout en continuant les abominations de ses prédécesseurs, et maintenant Bergoglio (François Ier) qui ajoute à tout cela le paupérisme et la destruction des lois morales. Cette *secte* avec ses *papes conciliaires*, n'est pas l'Église catholique, elle en est une singerie du démon, pour éclipser la véritable Église du Christ, qui Elle possède la vraie foi et les vrais sacrements qui lui ont été confiés. Il n'y a qu'un devoir aujourd'hui : les conserver, les préserver de la corruption, les transmettre. Mgr Williamson, vous avez ce devoir plus que tout autre !

Ce numéro vous présente deux articles qui se complètent bien, où il est question du ralliement de Léon XIII. Le premier, une conférence inédite du Marquis de la Franquerie présentée par Ernest Larisse, extrêmement intéressante avec des citations capitales des ennemis de l'Église qui permettent de vraiment comprendre ce qui ce passe.

Le deuxième est de M. l'abbé Jean-Luc Lafitte, très pertinent, dans la même pensée que celui que nous avons écrit dans le n°5 de la re-

¹ *Rore Sanctifica*, sur l'invalidité des nouveaux rituels des sacres épiscopaux de Paul VI : <http://www.rore-sanctifica.org/>

² Voir le livre de Dom Luigi Villa *Paul VI Bienheureux ?*

³ Du même auteur aux ESR : *KAROL WOJTYLA BIENHEUREUX ? ... JAMAIS !!*

vue : *LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2007* QUELLE LEÇON EN TIRER, ajoutant à l'analyse des réflexions très importantes.

Nous profitons de ce numéro également pour vous annoncer un cadeau pour une bonne et sainte année 2015 : les éditions Saint-Remi on pu acquérir, avec l'aide de Dieu, une ancienne maison de retraite pour personnes âgées, qui était à vendre depuis deux ans, pour la mettre à disposition de M. l'abbé Jean-Luc Lafitte, prêtre ordonné dans la FSSPX en 1979 par Mgr Lefebvre, afin d'y prêcher les exercices de Saint Ignace. L'abbé Lafitte a quitté la FSSPX en 2009, il est *non una cum* la secte conciliaire, suit la liturgie de Pie XII. Il a une grande expérience en matière de prédication des exercices de Saint Ignace, plus de 300 retraites dans plusieurs pays du monde entier. L'établissement est sur la jolie commune de Sainte-Croix-du-Mont, il comporte un pavillon qui sera occupé par la communauté (deux messieurs l'ont rejoint), et une grande maison avec 15 chambres équipées de sanitaires pour la plupart, un grand réfectoire, une chapelle, une salle de conférence, un parc de 3000 m² avec vue imprenable sur la vallée de la Garonne, pour accueillir les retraitants.

Ainsi se trouvent associées l'œuvre capitale des retraites anti-libérales de saint Ignace avec l'œuvre de la propagation d'une forte littérature catholique, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes. Une librairie des éditions Saint-Remi sera exposée à la fin des retraites, pour permettre à chacun d'acquérir des bons livres qui leur permettront de persévérer dans leurs bonnes résolutions, dont l'amour de l'étude et de la prière. Des remises spéciales seront accordées à ces occasions.

Il ne reste plus qu'à vous inscrire à une des retraites dont voici le bulletin d'inscription. Ne tardez pas, car les places sont limitées à 15 par retraite, et les inscriptions sont déjà nombreuses.

Bruno Saglio,
directeur de la revue

+ RETRAITES 2015 +
EXERCICES SPIRITUELS DE SAINT IGNACE en cinq jours
Prêchées par monsieur l'abbé Lafitte, à Sainte Croix du Mont (Gironde)

Hommes

MAI : lundi 18 mai 14h00 - au samedi 23 mai 13h30

JUILLET : lundi 6 juillet 14h00 - au samedi 11 juillet 13h30 / lundi 20 juillet 14h00 - au samedi 25 juillet 13h30

AOÛT : lundi 24 août 14h00 - au samedi 29 août 13h30

SEPTEMBRE : lundi 14 septembre 14h00 - au samedi 19 septembre 13h30 / lundi 21 septembre 14h00 - au samedi 26 septembre 13h30

Dames

MAI : lundi 25 mai 14h00 - au samedi 30 mai 13h30

JUILLET : lundi 13 juillet 14h00 - au samedi 18 juillet 13h30

AOÛT : lundi 17 août 14h00 - au samedi 22 août 13h30

OCTOBRE : lundi 19 octobre 14h00 - au samedi 24 octobre 13h30

Bulletin d'inscription à remplir très lisiblement et à renvoyer à :

abbé Jean-Luc Lafitte

**Maison de retraite saint Ignace, 5 Mounet Sud,
33410 sainte Croix du Mont**

par courriel : jlf.lafitte@gmail.com

téléphone: **06 32 01 65 16**

Nom

Prénom

Adresse.....

..... Age

Téléphone.....Tél. portable.....

Courriel.....@.....

Participera à la retraite du.....au.....

Ces retraites s'adressent aux personnes à partir de 16 ans (jeunes filles) ou 17 ans (jeunes hommes).

Tous les renseignements vous seront communiqués au moment de l'inscription : adresse, moyens d'accès, nécessaire à emporter, etc.

Prix: 150,00€. Ce prix couvre la chambre individuelle et tous les repas.

Aucun motif financier ne peut empêcher de suivre la retraite : saint Joseph nous aidera.

Trésors des Auteurs Antilibéraux & Contre-Révolutionnaires

« Le Plan du Pouvoir Occulte contre l'Église et la France » (1987)

par le Marquis de La Franquerie

Présentation et notes d'Ernest Larisse

Les ESR ont réédité depuis leur fondation un certain nombre de titres majeurs du vieux combattant que fut le **Marquis de La Franquerie**. On peut espérer que la totalité de ses ouvrages sera un jour disponible, y compris ses écrits d'avant-guerre, épuisés depuis des lustres, dont un seul pour l'instant a été réédité (dans LVDF n°31) : « **Le Plan Judéo-Maçonnique contre l'Église** » (1927).

Sur la brèche dès le milieu des années 20, le Marquis de La Franquerie fut avant tout un défenseur avisé de l'Église et de la Monarchie de Droit Divin. Sur ce dernier point, il fut sans conteste la personne idoine qui permit de transmettre le flambeau au XX^e siècle, au milieu de la haine et du mensonge ambiants entretenus par la Secte ! Bien que secrétaire de section à l'*Action Française*, il n'en adopta jamais les travers et défendit toujours le **Pacte de 496** qui lie irrémédiablement la France à Dieu.

Lorsque survint la condamnation de l'A.F. en 1926, **Mgr Jouin**, fondateur de la très renommée **Revue Internationale des Société Secrètes**⁵, choisit le Marquis de La Franquerie comme rédacteur en chef de sa revue, préférant la discrétion tandis que les Démocrates 'Chrétiens' – crossés par St Pie X au début du siècle, notamment dans la condamnation du « Sillon » - reprenaient du poil de la bête.

⁵ Entièrement rééditée en 65 volumes format A4, aux ESR. La lecture en est d'autant plus agréable car agrandie, le format originel de la RISS étant celui de « *Lectures Françaises* »...

Un an auparavant, le Marquis avait publié son maître-ouvrage : « **La Mission Divine de la France** », d'ailleurs préfacé par Mgr Jouin ; ouvrage de la plus haute importance qui permettait de bien situer le combat : au niveau surnaturel ! Les textes cités, incontournables, ne pouvaient qu'entraîner l'adhésion.

Défenseur de la vérité, mais aussi et surtout pourfendeur de l'erreur et de ses multiples vecteurs de diffusion. Ayant été à l'école de Mgr Jouin, ayant connu les collaborateurs fort savants de cette revue de combat (la RISS) le Marquis reçut alors une solide formation en 'Contre-Église'. Ce fut sensiblement à la même époque qu'il fut mêlé à l'affaire de '**L'Elue du Dragon**' de *Clotilde Bersoné*⁶, Comtesse de Coutanceau, ouvrage étonnant qui abordait le thème du **luciférisme** dans les arrières-loges des **Illuminati**. Après avoir fait étudier le manuscrit par des théologiens compétents, Mgr Jouin décida de le faire éditer. Excellente chose, même si l'ouvrage est encore discrédité aujourd'hui par les chiens de garde du Système... Nous avons traité ce sujet dans notre article sur la '*Littérature Anti-Luciférienne*' (LVDF n°15) mais pour l'information de nos lecteurs nous signalons que le Marquis consacra un chapitre entier à cette affaire dans un de ses derniers livres « **Lucifer et le Pouvoir Occulte**⁷ ».

En 1927, tandis qu'il collaborait au « **Bloc Catholique** » (ou **Bloc Anti-Révolutionnaire**) dirigé par Félix Lacoïnta, à Toulouse, le Marquis publiait dans la livraison de juillet-août 1927, un article intitulé « **Le Plan Judéo-Maçonnique contre l'Église** », qui sera ensuite édité en tiré-à-part, article que nous avons 'exhumé' dans le numéro 31 de LVDF.

Cet article 'de départ' sur un sujet délicat fut à l'origine de plusieurs autres articles destinés à dévoiler l'action du Pouvoir Occulte dans l'Église. En janvier-février 1928 paraissait dans la même revue : « **Une Nouvelle Manœuvre Judéo-Maçonnique** », article de onze pages, dans lequel le Marquis examinait ce que rêvait de faire la Judéo-Maçonnerie – grâce au

⁶ Publié en 1929 aux Editions « Les Etincelles », on le trouve encore aux Nouvelles Editions Latines.

⁷ Réédité aux éditions Saint-Remi, 317 p., 21 €

concours assuré de certaines éminences – dans les œuvres catholiques : s'y **infiltrer** pour mieux les détruire, en leur infusant toutes les doctrines condamnées par la Papauté. Travail qui fut suivi, en mars-avril 1928, par « *Les Dangers de la Politique Internationaliste du Cardinal Gasparri* » ; le Cardinal se trouvant être un haut initié franc-maçon, comme la plupart des Secrétaires d'Etat du Saint-Siège, depuis Léon XIII⁸... Pensons en l'occurrence au **Cardinal félon Rampolla del Tindaro** - de l'**O.T.O.** (Ordo Templi Orientis), haute maçonnerie luciférienne – qui fut, au début du vingtième siècle (1903) le pion que souhaitait placer la Contre-Église sur le Trône de Saint-Pierre ! Il y a aujourd'hui plus de 110 ans !

Dans sa conférence de 1987, le Marquis de La Franquerie signalait qu'avec le Président du Conseil français **Aristide Briand**, le **Cardinal Gasparri** avait passé un accord en vertu duquel toutes les nominations concernant les évêques de France seraient réglées, non par la Congrégation des Evêques et du Clergé, comme cela se fait normalement, mais par la Secrétairerie d'Etat, **repaire de francs-maçons** depuis Pie XI. Entre frères, on se soutenait pour le 'Grand Œuvre', n'est-ce pas ?... Gasparri, aux mains rouges du sang des **Cristeros**, n'œuvrait pas pour l'Église mais pour la Synagogue de Satan⁹ !

Dans la livraison de juillet-août 1929, intitulée : « *A propos du Concordat entre le Saint-Siège et la République Maçonnique* », on pouvait lire un paragraphe 'prophétique' très révélateur, le Marquis ayant eu, en septembre 1923, une conversation fort intéressante avec une haute personnalité politique de gauche qui l'avait informé de la chose suivante :

⁸ Lire avec attention le livre de l'ex-jésuite **Malachi Martin** : « *Vatican, le Trésor de Saint Pierre* » (Ed. du Rocher) qui explique les relations entre l'Église et la Loge. Avec une exigence maçonnique incontournable : pour traiter avec le « Monde », tous les secrétaires d'Etat du St Siège doivent être **francs-maçons** !

⁹ Voir en complément la brochure « *Gasparri a menti* », publiée en 1927 par la Linotypie G. Dosne », à Paris.

« Vous savez de plus en plus que l'or des américains est influent à Rome. Je puis vous assurer que l'Église va abandonner **son intransigeance dogmatique**, notamment sur le terrain de la laïcité, et la Maçonnerie va consentir à **suspendre ses attaques violentes** et à reprendre, à l'exemple des loges américaines, le Culte du Grand Architecte de l'Univers¹⁰. Vous verrez, avant peu, si ce que je vous dis ne se réalise pas... » !

Le changement de tactique était en train de s'opérer et ira jusqu'à la main tendue, en 1937, avec la « **Lettre au Souverain Pontife** » du F. : doctrinaire Oswald Wirth... Ainsi, dès la fin des années 20, prévenu par différents informateurs, le Marquis de La Franquerie s'attachait à surveiller **les infiltrations maçonniques dans l'Église**. En 1938, il fut chargé, dans un 'Tour de France' discret, de montrer aux évêques français **sûrs**, le « **Dossier Maçonnique de l'Épiscopat** »¹¹ qui sera remis au pape Pie XI. L'état de la France n'était guère brillant. Gageons que les autres pays catholiques ne devaient pas être en reste...

Au début des années 70, le Marquis faisait paraître un petit ouvrage, recueil de conférences¹², dont le chapitre 3 était justement intitulé : « **Le Complot de la Contre-Église** », un des rares écrits à avoir mentionné l'auteur fondamental **Maurice Pinay**, dont l'ouvrage « **Le Complot contre l'Église** »¹³ fut distribué en 1962 à tous les Pères Conciliaires, à l'ouverture de Vatican II. Chapitre bien dans la ligne de ses écrits de 1927 et de 1928, qui annonçait déjà son livre plus volumineux, sorte de testament spirituel de tout son combat anti-subversif, livre publié en 1984 '*pro manuscripto privatim ; ouvrage non mis dans le commerce, réservé exclusivement aux amis de l'auteur*' : « **Lucifer et le Pouvoir Occulte. La Judéo-Maçonnerie, les Sectes, le Marxisme, la Démocratie, Syna-**

¹⁰ Il ne s'agit pas, bien évidemment, de notre Dieu Trinitaire. On sait bien quel est le 'dieu' de la Maçonnerie...

¹¹ Reproduit intégralement dans une des annexes de l'ouvrage d'**Augustin Delassus** : « **La Guerre de la F. : M. : contre Fatima** » (ESR).

¹² A l'imprimerie Lussaud, de Fontenay-le-Comte, ouvrage réédité en version augmentée chez DPF, en 1973.

¹³ Édité en français, aux ESR, en deux tomes, sous le titre *Deux mille ans de complot contre l'Église*, 907 p., 48 €.

L'ILLUSION DÉMOCRATIQUE

par M. l'Abbé Jean-Luc Lafitte

1- État de la question

Le thème de cet article est délicat. Sitôt abordé, il provoque des réactions violentes dans les milieux de la tradition catholique. C'est surtout ici que le lavage de cerveau révolutionnaire a fonctionné ; à tel point qu'on peut craindre que ces fausses idées soient devenues pour certains déjà totalement indéracinables. Cela prouve que l'on touche là un point capital, sensible s'il en est. Pour le traiter objectivement, nous utiliserons notre intelligence, dont l'objet formel est le vrai, avec les lumières de la foi, du magistère de l'Église et de Saint Thomas d'Aquin. Les sentiments n'auront pas leur place ici. Il ne s'agit en aucune manière de défendre des idées personnelles, mais beaucoup plus d'essayer de penser comme l'Église catholique l'a toujours fait.

Il est à remarquer que, très souvent, seuls ceux qui ont lu les grands auteurs contre-révolutionnaires des derniers siècles ont compris le danger de l'illusion démocratique. Citons les ouvrages les plus importants :

- *l'Histoire du Catholicisme Libéral*, de l'Abbé Emmanuel Barbier (en cinq volumes, que j'utiliserai, ainsi que d'autres livres écrits par lui, un peu partout dans cet article),
- *la Conjuration anti-Chrétienne*, de Mgr Delassus (en trois volumes),
- *la Somme contre le Catholicisme Libéral*, de l'Abbé Jules Morel (en deux volumes),
- *le Libéralisme est un Péché*, de l'Abbé Sarda y Salvany,
- *Ils L'ont Découronné et C'est moi l'Accusé qui Devrait vous Juger*, de Mgr Lefebvre.

Mais, parmi nos catholiques, qui a lu ces livres ? « Manque de temps ! » disent-ils ; mais ces mêmes personnes trouveront toujours le temps de lire leur journal quotidien ou de passer des heures à « surfer » sur Internet ! Est-il alors étonnant que la plupart de nos fidèles n'ait rien compris au combat des deux Cités et au Règne social de Notre Seigneur Jésus Christ ? Ils vivent comme des Catholiques le dimanche matin mais comme des païens le reste de la semaine.

Ceux qui ont pris le temps de lire et d'étudier à tête reposée ces trésors de la littérature catholique contre révolutionnaire auront vite compris que c'est par l'illusion démocratique que le démon de la révolution est entré dans la forteresse (ces ouvrages peuvent être achetés aux Editions Saint-Remi).

La conviction générale communément reçue, considérée pratiquement partout comme « dogme de foi », semble être la suivante : « *L'unique forme de gouvernement acceptable et recevable dans les temps modernes est la forme démocratique* ». Il faudrait donc faire un choix politique entre le bien (la démocratie républicaine, ou la république démocratique) et le mal (tout le reste). Les systèmes politiques qui ont le malheur de ne pas être démocratiques seront ainsi immédiatement classés sous l'étiquette de « communistes ». Quelqu'un ayant le malheur de ne pas adorer le dieu de la démocratie sera aussitôt soupçonné d'être un dangereux communiste ! « Voterez-vous pour Mr. Sarkozy ou pour Mme. Royal ? » Celui qui a compris le piège de la démocratie répondra : « Autant choisir entre la peste et le choléra ! Si le premier tue en un an, le deuxième fera le même travail en neuf mois. Je ne voterai ni pour l'un, ni pour l'autre, car les deux étant fortement anticatholiques rejettent le Règne social de Notre Seigneur Jésus Christ. »

Il ne faut pas sous estimer la gravité du problème, car le Règne Social de Notre Seigneur Jésus Christ est totalement incompatible avec cette conception de la démocratie qui aboutit purement et simplement à la perte des âmes.

2- Qu'entend-on par « Démocratie » ?

On pourrait parler pendant des heures de la démocratie idéale, fruit de la pure nature. Si le péché originel n'existait pas, la démocratie représenterait certainement le paradis sur la terre. En soi, la démocratie n'est pas condamnée par l'Église Catholique, qui laisse les peuples libres de déterminer le système politique de leur choix (à condition que ce système ne soit pas intrinsèquement pervers, comme le communisme par exemple).

Je parlerai donc dans cet article de la démocratie « réelle », telle qu'elle existe dans les esprits modernes, dans ce qui reste de la « civilisation » occidentale. **Cette démocratie peut être définie comme « l'art de remuer les peuples avant de s'en servir », ou plus sérieusement comme « le pouvoir du nombre - de la majorité - de l'opinion publique - du suffrage universel ».**

Cette démocratie est, de par sa nature, changeante. La « vérité démocratique », suivant le nombre, sera évidemment subjective, puisque le nombre, volatile comme l'opinion publique qu'il représente, change constamment.

Deux principes de cette démocratie doivent être bien compris pour se former un jugement sain :

- **Il est de l'essence même de la démocratie d'être subjectiviste, rejetant toute forme d'objectivité de la connaissance :** pour un démocrate, le vrai n'est pas quelque chose d'objectif, fondé sur la réalité d'un objet extérieur, mais quelque chose de changeant, fondé sur un sujet instable : le nombre, ratifié par l'opinion publique. Ainsi la démocratie n'est pas « le pouvoir du peuple » (comme le pense la plupart des gens), mais « le pouvoir du nombre ». Pour un démocrate, la vérité en tant que telle n'existe pas objectivement, puisqu'elle doit cons-

tamment se mouler à la subjectivité de l'opinion publique et à la mouvance du nombre. Ainsi, la vérité démocratique ne sera plus l'adéquation entre la chose et l'intelligence (selon la belle définition thomiste du vrai), mais l'adéquation entre la chose et le nombre, le sentiment, le devenir, la vie.

- **Il est impossible de séparer l'idéal démocratique de l'idéal révolutionnaire.** La ligne est clairement tracée qui relie les différentes étapes : 14^e siècle (Renaissance humaniste), 1517 (révolte luthérienne), 1717 (franc-maçonnerie), 1776 (révolution américaine), 1789 (révolution dite française), 1848 (première Internationale communiste), 1917 (révolution bolchevique), 1965 (révolution moderniste de Vatican II), aujourd'hui (révolution contre-nature de l'avortement, de la drogue et des sodomites) ... **La révolution étant essentiellement anti catholique dans sa nature même, la démocratie telle que définie plus haut sera elle aussi essentiellement anti catholique.** Qui dit démocratie, dit « liberté - égalité - fraternité ». Ces deux idéaux, démocratique et révolutionnaire, sont tellement liés que l'un ne peut exister sans l'autre. Conséquemment, si l'un tombe, l'autre le suivra dans sa chute. Ainsi la démocratie ne pourra survivre sans l'égalité entre tous les citoyens : il faudra donc donner le même poids électoral au gamin de 18 ans et à l'ouvrier père de six enfants qui frise les trente ans d'expérience professionnelle.

C'est le refus catégorique de considérer et de comprendre ces deux principes (le caractère subjectiviste et anti catholique de la démocratie telle qu'elle vient d'être définie) qui explique pourquoi toutes les généreuses tentatives de restauration politique d'aujourd'hui ont été, très souvent, soldées par un échec : ces braves gens veulent lutter contre la révolution en utilisant les principes mêmes de la révolution.

Que cela plaise ou non, démocratie et révolution ont toujours marché main dans la main. Qui accepte l'un accepte l'autre. Ainsi :

- qui accepte le principe démocratique accepte la trilogie « liberté - égalité - fraternité » ;
- qui accepte « liberté - égalité - fraternité » accepte l'anti catholicisme que cette formule implique ;
- ainsi, qui accepte le principe démocratique accepte nécessairement l'anti catholicisme qu'il implique.

Comment Dieu pourrait-Il bénir un tel syllogisme, pourtant parfait, logiquement parlant ! **Il est impossible de mettre son doigt dans l'engrenage démocratique sans être contaminé à la fois par son subjectivisme philosophique et son caractère anti catholique.** Tous ceux qui prétendent le contraire vivent dans un nuage. Ce n'est pas pour rien que Monseigneur Lefebvre nous expliquait à satiété que le concile Vatican II n'était rien d'autre que la démocratisation de l'Église et la « dé-catholicisation » de la société.

La trilogie « liberté - égalité - fraternité » devient « liberté de conscience - collégialité - œcuménisme ». Les mots ont changé, mais l'esprit demeure ; le chef d'orchestre a été remplacé, mais la musique est toujours la même ; l'homme prenant la place de Dieu, le Règne social de Notre Seigneur Jésus Christ devient impossible, car Dieu ne partage pas Sa gloire avec l'homme.

L'illusion consiste à croire que la République démocratique ou la Démocratie républicaine, en France, ne sont qu'une simple forme de gouvernement, alors qu'en fait elles forment un corps doctrinal, une doctrine foncièrement et radicalement contraire à la doctrine chrétienne. Une chose demeure incontestable : c'est que ce régime politique, en France, n'est pas comme ailleurs une simple forme de gouvernement acceptable en soi, mais une doctrine antichrétienne, dont l'idée-mère est la laïcisation ou la sécularisation de toutes les lois et de toutes les institu-